



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 06/03/2024

Dossier complet le : 19/03/2024

N° d'enregistrement : F09324P0092

1 Intitulé du projet

Projet de création d'un forage de 80 m de profondeur sur le site du château de Gignac (8400) à des fins d'entretien des espaces verts du château

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom	Prénom(s)
_____	_____

2.2 Personne morale

Dénomination CHATEAU DE GIGNAC	Raison sociale CDG S.A.S.
N° SIRET 8 9 0 3 1 9 5 2 8 0 0 0 1 8	Type de société (SA, SCI...) SAS
Représentant de la personne morale : <input checked="" type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom Fuchs-Willroider	Prénom(s) Kritsin

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27. Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau, à l'exception des forages pour étudier la	Réalisation d'un forage de reconnaissance de 80 m de profondeur aux calcaires Urgoniens Transformation en forage d'exploitation

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'un ouvrage de reconnaissance sur le domaine du demandeur, dans les calcaires de l'Urgonien, sous les sables et argiles de l'Albien.

En fonction des résultats, l'ouvrage sera conservé et transformé en ouvrage d'exploitation pour l'arrosage des espaces verts du domaine.

Les travaux seront effectués conformément à la norme NFX10-999

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de capter une ressource souterraine estimée vers 80 m de profondeur, dans calcaires, pour l'entretien des espaces verts du domaine

Le prélèvement annuel sera inférieur à 1000 m³/an, faisant de cet ouvrage un forage domestique, au sens de l'article au titre de l'article L. 2224-9 du code général des collectivités territoriales

Le débit instantané recherché est de 2 à 3 m³/h

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Dans la phase de travaux, sera réalisé un forage de reconnaissance à 80 m de profondeur.

les travaux seront supervisés par un bureau d'étude spécialisé en hydrogéologie collaborant avec l'entreprise de forage retenue pour les travaux

Le forage sera réalisés par une entreprise qualifiée et certifiée "Qualiforage - forages d'eau", membre du Syndicat des Foreurs d'eau de t de Geothermie (SFEG), selon la méthode du marteau fond de trou, avec tubage provisoire destinés à passer les zones sablo limoneuses de surface

En fonction du volume et de la profondeur des arrivées d'eau observées, il sera décidé de transformer l'ouvrage d'exploration en ouvrage d'exploitation .

La transformation d'un sondage de reconnaissance en forage d'exploitation passera par la pose d'un tubage en PVC sur la partie "chambre de pompage" et d'une colonne captante crépinée, également en PVC dans la zone aquifère. En cas d'instabilité des terrains, ou de terrains karstiques, ce tubage en PVC peut être remplacé par un tubage de diamètre équivalent en acier.

Une cimentation annulaire sera mise en place en tête d'ouvrage et sur une hauteur suffisante pour protéger l'aquifère des infiltrations d'eau superficielles.

S'agissant d'un forage domestique, il n'est pas prévu de pompage d'essai.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'ouvrage sera protégé par une margelle en béton règlementaire de 3 m² + un abri couvert.

L'ouvrage n'étant pas destiné à l'alimentation humaine, il ne fera pas l'objet d'un traitement physicochimique. Seul une filtration pourra être envisagée, en cas d'eau trop sableuse.

Le contrôle des volume prélevé sera assuré au moyen d'un compteur d'eau placé en sortie de de forage

L'ouvrage sera équipé d'un tube guide sonde permettant à tout moment la mesure du niveau piézométrique par une sonde manuelle.

Le forage sera enfin équipé d'un robinet permettant le prélèvement de l'eau brut à des fins de suivi qualitatif de l'aquifère.

En cas d'arrêt prolongé de son exploitation ou de décision d'abandon de l'ouvrage, ce dernier sera rebouché conformément aux prescriptions de l'arrêté forage du 11 septembre 2003 portant application du décret n°96-102 du 2 février 1996 et fixant les prescriptions générales applicables aux sondages, forages, créations de puits ou d'ouvrages souterrains soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement .et de la norme AFNOR NF X 10-999 d'août 2014

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

S'agissant d'un ouvrage de plus de 10 mètres de profondeur et destiné à prélever moins 1 000 m³/an, l'ouvrage est soumis :

- 1) Au code Minier, Art L411
- 2) Au code général des collectivités territoriales, article L. 2224-9

Depuis le 1er février 2024, le service en ligne DUPLOS permet de réaliser la déclaration des forages domestiques de manière dématérialisée, par une télé-déclaration. Le Cerfa n°13837*03 est automatiquement renseigné à l'issue du processus en ligne et directement envoyé en mairie et aux services de l'Etat compétents. Cette opération, effectuée par le foreur préalablement au démarrage des travaux permet la double déclaration "mines" et "domestique"

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Prélèvement annuel d'eau souterraine	inférieur à 1000 m ³ /an

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 11 Voie : le placeto

Lieu-dit : Chateau de Gignac

Localité : GIGNAC

Code postal : 8 4 4 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 5 ° 3 1 ' 4 0 " 8 Lat. : 4 3 ° 5 5 ' 0 9 " 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU ZONE UA1 zone urbaine mixte correspondant au centre du village

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR0200004 Luberon : Géoparc mondial UNESCO Château de Gignac, avec ses décors intérieurs, sa cour, sa terrasse est et l'escalier du parc (cad. AB 290, 148) : inscription par arrêté du 13 janvier 1997
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ancien captage de la source de Gignac est abandonné
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR9301583 : ocre de roussillon et de gignac à 1 kilomètre à l'est du projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau souterraine - volume annuel estimé : inférieur à 1000 m3/an Masse d'eau concernée : FRDG213 Formations gréseuses et marno-calcaires tertiaires dans BV Basse Durance
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cette masse d'eau correspond à des nappes localisées, de faible productivité, d'où un usage principal dédié essentiellement à l'irrigation des particuliers. Les réserves de cette masse d'eau sont estimées autour de 600 Mm ³ et la réserve renouvelable annuelle serait de l'ordre de 100 Mm ³ . Le volume prélevé par le projet sera inférieur à 0.001% du renouvelable annuel
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les réserves de la masse d'eau sont estimées autour de 600 Mm ³ et la réserve renouvelable annuelle serait de l'ordre de 100 Mm ³ . Le volume prélevé par le projet sera inférieur à 0.001% du renouvelable annuel
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage est un ouvrage enterré, d'une emprise au sol >3m ² (y compris la margelle bétonnée de protection du captage contre les infiltration d'eau superficielle (selon la norme NFX10-999)
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage est un ouvrage enterré
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La margelle périphérique à l'ouvrage ne fait que 3m ²
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emission de bruit (forage) uniquement en phase travaux, de courte durée (inférieur à une semaine) et uniquement en travail de jour Pendant l'exploitation, la pompe immergée est totalement silencieuse
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibration en phase chantier, faiblement sensibles dans une rayon inférieur à 10 m autour de la zone de forage (testé par essais de convenance vibratoires sur d'autres chantiers) En phase d'exploitation : absence totale de vibrations
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase forage : faibles venue d'eau extraites par l'extraction des déblais de forage ; les eaux sont recueillies dans un bassin de décantation (volume global inférieur à une dizaine de m3, sur une durée inférieures à 5 jours
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux décantées sont ensuite épandues sur le terrain environnant et au fossé le plus proche

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Production de déblais de forage (cuttings) en très faible quantité (inférieur à 2m3) : il s'agit de matériaux inertes, qui sont régalez surplace, ou stockés en benne et évacués en décharge contrôlée
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, le mat de la foreuse haut de 8 mètres ne dépasse pas de la cime des arbres environnants. En phase exploitation : Le regard de tête de forage de 3 m ² sera aménagé pour s'intégrer au paysage (sous forme d'une margelle de puits, ou d'un abri respectant le style architecturale régional
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune, le seul espace "consommé" par le forage consiste à la margelle béton de 3m ² destinée à protéger l'ouvrage contre les infiltrations d'eau superficielles

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Pas d'effet négatif sur l'environnement ni sur la santé humaine

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de réalisation de forage nécessite des travaux de courte durée, dans un espace très limité.

En exploitation, le pompage d'eau dans un volume raisonné et mesuré n'engendre aucune nuisance ni atteinte à l'environnement

A ce titre, ce projet n'est pas soumis à déclaration au titre du code de l'environnement, et ne nécessite pas d'évaluation environnementale, dont il peut être dispensé

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Coupe technique prévisionnelle du forage d'exploitation	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom Fuchs-Willroider

Prénom Kristin

Qualité du signataire _____

À Munich

Fait le 06/03/2024



Signature du (des) demandeur(s)

